

# COMMUNE DE DELME

## Extrait du Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Votants : 10

Date de la convocation

01.04.2020

L'an deux mille vingt, le 06 avril, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Roland GEIS, Maire.

Etaient présents : M. Roland GEIS, M. Jean-Louis RISSE, Mme Monique GUDIN, M. Loïc KLOPP, Mme Francine FRANCOIS, M. Claude CORSAINT, Mme Christelle PILLEUX, M. Jérôme LESCURE, Mme Aurélia GELIOT, Mme Elisabeth CHABEAUX

Etaient excusés : -

Etait absent : M. Matt TAMBI

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **1. Demande de suspension de loyer – Bâtiments communaux – Madame Coralie ROLLIN** **Réunion de l'assemblée à distance**

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19

Considérant que pendant la période d'urgence sanitaire, l'article 6 de l'ordonnance susvisée permet d'organiser à distance les réunions de l'organe délibérant des collectivités.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La technologie retenue pour l'organisation de la réunion est celle de l'audioconférence.

**Article 2** : L'identification des participants se fera par appel nominatif. Le vote des délibérations interviendra par scrutin électronique.

-----

Afin de prendre en compte certaines situations issues du moment exceptionnel que nous vivons, notamment le confinement, je vous prie de bien vouloir prendre, par le biais de ce mail, des décisions qui se présentent à nous : à savoir, suspension de loyers.

Monsieur le Maire présente la demande de suspension de loyer pour la durée du confinement de Madame Coralie ROLLIN – Orthophoniste – Locataire au 42 rue du Général Nassoy à DELME.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- à l'unanimité, de suspendre le loyer de Madame Coralie ROLLIN, dans l'attente de la sortie du confinement et de la reprise de son activité
- par 8 voix POUR et 2 abstentions (M. RISSE, Mme GELIOT), d'appliquer également cette décision aux autres professions libérales installées dans des locaux communaux.

Le Maire



Roland GEIS